

Le 5 avril, une bombe a explosé dans une discothèque de Berlin-Ouest fréquentée par des militaires américains. Les autorités des États-Unis ont alors soutenu avoir des preuves irréfutables montrant que la Libye avait orchestré l'attaque. Ce jour-là, la France a expulsé deux diplomates libyens supposément en train de préparer des attaques contre des objectifs américains en territoire français, et l'Allemagne de l'Ouest a fait de même deux jours plus tard.

Le 12 avril, les bâtiments navals américains en Méditerranée ont été mis sur un pied d'alerte, et le lendemain, M. Vernon Walters, ambassadeur des États-Unis à l'ONU, s'est rendu en Europe pour organiser une action concertée contre la Libye. Après avoir tenu une réunion spéciale à La Haye le 13 avril, les ministres des Affaires étrangères des pays du Marché commun ont annoncé de nouvelles mesures contre la Libye et exhorté toutes les parties aux prises à faire preuve de retenue. Plusieurs heures plus tard, des chasseurs-bombardiers américains qui avaient décollé de bases britanniques ont attaqué des objectifs à Tripoli et Benghazi. La Grande-Bretagne, le Canada, Israël et l'Afrique du Sud se sont dits, à divers degrés, en faveur de l'action américaine.

La semaine suivante, la Communauté économique européenne a convenu d'imposer des sanctions plus rigoureuses à la Libye, prié de nouveau tous les belligérants de faire preuve de retenue, et réclamé une action internationale pour combattre le terrorisme. Au Sommet de Tokyo, le 5 mai, les dirigeants de l'Allemagne de l'Ouest, du Canada, des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon ont annoncé tout un train de mesures anti-terroristes et ils ont précisé qu'elles s'appliqueraient à tout État qui appuierait les activités terroristes internationales ou y participerait, et en particulier à la Libye¹.

Le Canada limite ses relations avec la Libye depuis les années 1970. Il n'a pas ouvert d'ambassade à Tripoli, il n'accepte pas de diplomates libyens sur son territoire, et il limite le nombre d'étudiants libyens pouvant être admis chez lui.

¹ Déclaration originale citée dans le New York Times, 6 mai 1986.